



FPE - CIGA

Fédération Patronale
et Économique



N°71
SEPTEMBRE 2024

INTERFACE

Journal de la Fédération Patronale et Économique

L'INTERVIEW

STÉPHANIE KRIEGER FONDATRICE & CEO DE HOUSETRAP GROUP SA



Stéphanie Krieger a découvert le monde des escape games en Grèce lorsqu'elle travaillait au Club Med. C'est avec l'envie d'offrir aux gens l'opportunité de s'évader, de rêver et de se reconnecter les uns aux autres, qu'elle a créé HouseTrap, d'abord implanté en Valais puis déplacé à Bulle en 2018. En pleine phase de développement de son entreprise, Stéphanie Krieger a répondu à quelques questions pour Interface.

Stéphanie Krieger, pourquoi avoir choisi de lancer une entreprise d'escape games ?

Lorsque j'ai découvert les escape games, j'ai eu l'impression de me retrouver projeter dans un film dans lequel j'étais l'actrice, cela m'a littéralement fait vibrer. Comme je n'avais plus envie de bouger de pays en pays tout le temps et que je voulais apporter quelque chose en Suisse, je me suis dit que c'était le projet idéal correspondant à mes valeurs. Après une étude de marché, je me suis lancée. Quoi de plus beau que d'offrir du bonheur aux gens ?

HouseTrap va prochainement ouvrir ses portes à Payerne et à Fribourg. Comment se passe cette expansion ?

C'est très stimulant, j'ai toujours voulu aller plus loin et faire grandir mon entreprise. Avec l'ouverture de deux nouveaux centres, beaucoup de prises de décision s'imposent. A l'heure actuelle, je suis seule à gérer l'opérationnel et le décisionnel. Est-ce que je prends tel ou tel risque, ou pas ? J'ai fait appel à Platinn et à Fri Up pour m'accompagner dans ce développement, car les enjeux sont nombreux et je ne veux pas me planter. A l'avenir, j'aimerais séparer les prises de décision globales de l'opérationnel en créant un conseil d'administration par exemple. En attendant d'avoir les ressources financières pour le faire, j'ai créé un advisory board avec des personnes qui me conseillent bénévolement en échange d'un bon souper chaque année.

A quels autres enjeux êtes-vous confrontée actuellement ?

Chez HouseTrap, nous avons besoin d'une large palette de métiers pour créer les univers. En grandissant, la question se pose de quels métiers garder à l'interne et lesquels externaliser. La question d'une informatisation plus poussée de certains processus revient également fréquemment: jusqu'à quel point utiliser la technologie ?

En parlant de technologie, utilisez-vous l'intelligence artificielle ?

Oui, nous utilisons certaines fonctionnalités de l'IA comme la génération de courtes vidéos en anglais. Nous aimerions aussi le faire avec celles en français mais les voix françaises ne sont pour l'instant pas optimales. L'idée serait d'intégrer encore plus l'IA dans nos processus afin de réduire certains coûts et ainsi mettre plus d'argent dans d'autres domaines comme les effets spéciaux par exemple.

Vous avez été nommée parmi les pépites de l'économie romande de moins de 40 ans par le magazine Bilan. Est-ce que vous vous y attendiez ?

Non, je ne m'y attendais pas du tout. C'est une belle reconnaissance, en particulier pour le monde des loisirs. Ce sont souvent les mêmes secteurs, comme les banques ou l'horlogerie, qui sont mis en avant. Être reconnu pour notre capacité à créer du loisir m'a beaucoup touchée. Dans ce cadre, j'ai aussi eu l'opportunité de participer à la Soirée Femmes Leaders de Bilan. Mettre en lumière les femmes dans l'entrepreneuriat, qui est un monde encore majoritairement masculin, fait du bien.

Un conseil pour quelqu'un qui souhaite changer complètement de voie ?

Tout simplement d'oser ! Nous n'avons qu'une vie et l'important est de ne pas avoir de regrets ni de « et si »... Quand je dois prendre une décision qui comporte des risques, je me demande toujours la même chose ; « Au pire quoi ? » J'aurai vécu une nouvelle expérience et je pourrai toujours retourner dans le monde bancaire. Tant qu'on s'amuse et que l'on aime ce que l'on fait, il faut tenter l'aventure. Beaucoup de monde voit la vie comme un combat, moi je la vois comme un jeu dans lequel l'important n'est pas de perdre ou de gagner, mais de prendre plaisir à jouer. Alors, jouons...

Propos recueillis par Anaëlle Deschenaux

LE SAVIEZ-VOUS ?

905

Il s'agit du nombre de kilomètres que 10 collaboratrices et collaborateurs de la FPE-CIGA ont parcouru dans le cadre du challenge « bike to work » au mois de juin. Au total, ils ont cumulé 129 jours à vélo ou à pied, soit un total de 74% de leurs déplacements pour se rendre au travail. La FPE-CIGA félicite les personnes qui y ont pris part. Bike to work est une campagne de promotion de la santé dans les entreprises, à laquelle près de 3'300 entreprises de toute la Suisse participent.

EDITO



Se former pour exceller, l'atout de la formation continue

La formation continue est devenue un élément fondamental pour rester compétitif dans le monde professionnel moderne. Dans un environnement en constante évolution, elle permet aux entreprises et aux employés d'acquérir de nouvelles compétences face aux évolutions technologiques et aux nouvelles méthodes de travail. Elle est un investissement précieux dans le capital humain qu'il est important de ne pas négliger.

A la FPE-CIGA, nous renouvelons chaque année notre offre de formations pour répondre le plus précisément possible aux besoins actuels des entreprises. Nous souhaitons donner à nos membres et aux acteurs de l'économie la possibilité de se former eux-mêmes ainsi que leur personnel afin de rester compétitifs sur le marché du travail qui évolue sans cesse. Les cours pour l'année 2024-2025, qui se concentrent sur cinq domaines variés, sont dès à présent ouverts pour inscription sur notre site internet.

L'intelligence artificielle, qui est sur toutes les lèvres depuis bien quelque temps maintenant, fait évidemment partie de l'offre de cours que nous proposons. Nous ne pouvons que vous encourager à comprendre et apprendre à utiliser ce nouvel outil dont le potentiel est immense. A la FPE-CIGA, nous avons créé un groupe de travail spécialement dédié à l'IA afin de l'implanter de la meilleure manière dans nos processus de travail.

En plus de notre programme de formations continues, nous organisons plusieurs événements tout au long de l'année vous permettant de vous familiariser avec certaines thématiques et de réseauter. N'hésitez pas à consulter le programme sur la page événements de notre site internet.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 22 SEPTEMBRE 2024



MODIFICATION DU 17 MARS 2023 DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE VIEILLESSE, SURVIVANTS ET INVALIDITÉ (LPP) (RÉFORME DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE)

La modification de la loi fédérale sur la LPP proposée par le Conseil fédéral prévoit plusieurs mesures, structurelles et de compensation. La réforme prévoit l'abaissement du taux de conversion minimal pour la part obligatoire, et, afin d'augmenter la part du salaire assuré, l'abaissement de la déduction de coordination et du seuil d'accès. Elle vise également à simplifier les taux de bonification.

POSITION DE LA FPE

La FPE recommande d'accepter cette modification de loi.

Arguments :

- Le système actuel du 2^e pilier n'est plus adapté à l'évolution de notre société et doit être consolidé. La réforme tient compte de l'augmentation de l'espérance de vie et des nouveaux modes de vie des travailleurs.
- En abaissant le seuil d'accès et la déduction de coordination, la réforme permet notamment d'améliorer la situation des personnes travaillant à temps partiel. Elle permet donc d'intégrer dans le système LPP quelque 100'000 personnes supplémentaires, dont une majorité de femmes, qui jusqu'à présent ne pouvaient compter que sur une rente AVS.
- La simplification des taux de bonification avec le passage de quatre à deux taux permet une meilleure équité entre les générations et corrige notamment les éléments négatifs à l'égard des travailleurs plus âgés sur le marché du travail.

INITIATIVE POPULAIRE « POUR L'AVENIR DE NOTRE NATURE ET DE NOTRE PAYSAGE (INITIATIVE BIODIVERSITÉ) »

L'initiative, déposée par plusieurs organisations de défense de la nature et du paysage, veut que la Confédération et les cantons préservent les paysages, ménagent la nature et le patrimoine bâti. Elle demande la mise à disposition davantage de surfaces, ressources et instruments nécessaires à la sauvegarde et au renforcement de la biodiversité.

POSITION DE LA FPE

La FPE recommande de refuser cette initiative populaire.

Arguments :

- En cas d'acceptation de l'initiative, la production durable d'énergie et de denrées alimentaires serait fortement limitée. L'approvisionnement du pays se retrouverait ainsi restreint et les importations d'énergie, de nourriture et de bois augmenteraient.
- En cas d'acceptation, les zones réservées à la protection de la biodiversité seraient drastiquement étendues au détriment des activités agricoles. Actuellement, 19% des surfaces agricoles servent déjà à promouvoir la biodiversité alors que les exploitations qui souhaitent percevoir des paiements directs ne doivent y consacrer que 7% au minimum.
- L'initiative restreindrait également l'utilisation des forêts et des zones rurales pour le tourisme et renchérirait la construction.
- Les mesures proposées sont trop contraignantes. La préservation de la biodiversité est déjà largement prise en compte dans les politiques publiques suisses comme en témoignent le nombre de jachères et de prairies en augmentation.



REF-LEX, LA RÉFÉRENCE JURIDIQUE EN LIGNE

Développé par la Fédération des Entreprises Romandes (FER), le nouvel outil REF-lex vous permet de gagner du temps et d'intégrer un juriste virtuel dans votre entreprise pour bénéficier d'outils à la pointe de la technologie.

En souscrivant à un pack REF-lex, vous bénéficiez d'un accès numérique au Guide de droit du travail au quotidien, ouvrage de référence régulièrement mis à jour. En fonction du pack choisi, vous avez également accès à de nombreux outils en ligne, tels que des générateurs, simplifiant la création de documents juridiques professionnels, ou des outils de calculs en ligne détaillés, fournissant des calculs précis pour des éléments clés tels que la suspension du délai de congé

ou un solde de vacances. La bibliothèque numérique à laquelle vous avez accès offre quant à elle une vaste base de données contenant des articles, des conseils juridiques et des jurisprudences depuis 2003. Enfin, l'IA juriste vous offrira des conseils précis et à jour pour toutes vos questions juridiques professionnelles. Complétez ces outils en ligne par une assistance de l'équipe du service juridique de la FPE-CIGA, assurant une présence du lundi au vendredi. En plus de vous offrir des conseils juridiques personnalisés, le service est à votre disposition pour la révision de documents.

Des prestations juridiques de base, sans souscription à l'un des packs REF-lex, sont aussi disponibles pour répondre à vos besoins. Découvrez-en plus sur notre site internet : fpe-ciga.ch/service-juridique

1	2	3
Guide numérique	Juriste virtuel	Expert à votre écoute RÉSERVÉ AUX *MEMBRES FPE-CIGA
Droit du travail au quotidien Accès numérique -15% sur le guide papier	Droit du travail au quotidien Accès numérique -25% sur le guide papier	Droit du travail au quotidien Accès numérique -50% sur le guide papier
Outils en ligne Outil de calculs Générateur de contrats Générateur de lettres Bibliothèque en ligne	Outils en ligne Outil de calculs Générateur de contrats Générateur de lettres Bibliothèque en ligne	Outils en ligne Outil de calculs Générateur de contrats Générateur de lettres Bibliothèque en ligne
IAjuriste	IAjuriste	IAjuriste
CHF 10.-/mois - CHF 120.-/an (*Membres) CHF 20.-/mois - CHF 240.-/an (Non-membres)	CHF 25.-/mois - CHF 300.-/an (*Membres) CHF 50.-/mois - CHF 600.-/an (Non-membres)	Assistance juridique Conseils juridiques Révision de documents 2h comprises, ensuite tarif préférentiel (CHF 150.-/h)
		Formations juridiques 50% de rabais sur le tarif non-membre Tarif préférentiel sur toutes les formations
		CHF 50.-/mois - CHF 600.-/an (*Membres)

*Pour les membres des associations sous gestion de la FPE et non affiliés à la CIGA, veuillez contacter votre gestionnaire d'associations.

RETOUR EN IMAGES

Atelier de co-création

Ce printemps, la FPE-CIGA a organisé un atelier de co-création sous forme de focus-group afin d'échanger avec une trentaine de membres sur leurs attentes vis-à-vis de la Fédération. De nombreuses idées en sont ressorties et permettront de valider certains éléments déjà identifiés auparavant, de les approfondir et de les prioriser. Les participants ont aussi amené de nouvelles idées très intéressantes qui vont être étudiées. Cette démarche va influencer directement la stratégie d'entreprise.

Découvrez l'interview à ce sujet, de Pascal Charlet, directeur adjoint, via le code QR ci-dessous.

Petit-déjeuner « Enjeux et gouvernance de l'IA en entreprise »

L'Intelligence Artificielle (IA) présente aux entreprises diverses opportunités telles que l'automatisation, l'analyse prédictive et la détection des cybermenaces. Cependant, elle engendre également des défis, notamment liés aux biais des données et à son impact sur l'environnement. Un petit déjeuner, animé par Yvann Barras et Livio di Tria de la société YB Conseils & Solutions Sàrl, a été organisé sur le thème des enjeux et de la gouvernance de l'IA en entreprise.

Découvrez le compte-rendu de cet événement sur Focus en scannant le code QR.



ÉNERGIE

JOURNÉES FRIBOURGEOISES DU PHOTOVOLTAÏQUE LES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2024

Le photovoltaïque est l'un des piliers de notre transition énergétique et cette énergie renouvelable dispose d'un potentiel de développement énorme, en particulier sur les bâtiments. Le Service de l'énergie vous invite à venir échanger sur ce thème les 27 et 28 septembre prochains à Bluefactory et le 28 septembre lors de portes ouvertes organisées dans les communes à travers le canton.

Vous souhaitez produire une partie de l'électricité que vous consommez, mais vous manquez d'informations pour faire des choix ? Vous aimeriez connaître les opportunités qui s'offrent à vous en tant que propriétaire ou locataire et les avancées technologiques dans le domaine ? Vous avez besoin d'informations pratiques et de comparer plusieurs solutions ?

Rendez-vous aux Journées fribourgeoises du photovoltaïque : le Service de l'énergie, en collaboration avec le programme cantonal de formation continue Energie-FR et en partenariat avec le programme Suisse Energie de la Confédération et avec Swissolar, vous mettra en lien avec des acteurs du domaine par le biais de conférences, de stands et de visites d'installations.

A cette occasion, notre directrice, Nadine Gobet, interviendra lors de la partie officielle du 27 septembre sur la thématique suivante : « *Votation du 9 juin, quelle suite ?* ».

ÉTAT DE FRIBOURG
ÉTAT FRIBOURG
Service de l'énergie
Amt für Energie AG

LES JOURNÉES FRIBOURGEOISES
DU PHOTOVOLTAÏQUE
DIE FREIBURGER TAGE
DER FOTOVOLTAÏK

Le solaire
expliqué
près de chez
vous !

ENTRÉE LIBRE
27 - 28.09.2024
Conférences et stands
Bluefactory, Fribourg
28.09.2024
Portes-ouvertes d'installations
photovoltaïques dans tout le canton

EN PARTENARIAT AVEC
Energie-FR SuisseEnergie SWISSOLAR

Photos : ©fpe-ciga

Sortie d'équipe de la FPE-CIGA

La sortie d'équipe a eu lieu en juin en Lavaux. C'était l'occasion de rassembler tous les collaborateurs et collaboratrices qui exercent des activités diverses au service de l'économie régionale. Après une visite de Chaplin's World, ils ont pu s'essayer à la création de cocktails avant de terminer la journée autour d'un bon repas avec vue sur Le Léman.



ACTU MEMBRES MARIER TRADITION ET INNOVATION

Sébastien Overney a fait le pari il y a quelques années de se lancer dans la production de bricelets. A l'origine de cette idée, un groupe d'amis passionné par la mécanique qui a, pendant son temps libre, travaillé près de quatorze ans dans un garage à la création d'une machine à bricelets. Ce groupe d'amis, que le directeur de Meringues et Biscuits Domino connaît bien, l'a un jour contacté pour connaître son intérêt vis-à-vis de cette machine. De nature innovante et animé par une forte volonté d'apprendre, Sébastien Overney a saisi l'occasion et les premiers tests ont pu commencer: « *Ce que j'ai tout de suite apprécié, c'est que la machine avait été pensée en fonction de la recette et non le contraire.* »

Mais il y a eu encore du chemin à faire avant que la machine n'arrive à produire ce délicat biscuit en dentelle de la même façon que ceux réalisés à la main: « *Le plus difficile à la main, c'est d'enrouler le bricelet. Cette difficulté s'est elle aussi retrouvée mécaniquement.* »

La recherche pour remédier à ce problème a été longue et compliquée mais ils ont finalement trouvé la solution ! Hormis le fait que l'on ne se brûle pas les doigts, le produit final reste le même que s'il était fabriqué à la main », explique Sébastien Overney. Une condition sine qua none pour l'entrepreneur qui souhaitait avant tout faire perdurer ce produit en alliant tradition et innovation. La qualité des bricelets a d'ailleurs été récompensée par une médaille d'or remportée au Swiss Bakery Trophy.



NOUVEAUTÉ CIGA

Une plateforme pour les bénéficiaires d'allocation de formation

Depuis le 1^{er} juin 2024, une plateforme en ligne permet aux bénéficiaires d'allocation de formation de déposer l'attestation d'étude délivrée pour leur enfant. L'avis d'échéance est dorénavant muni d'un QR-code et d'un identifiant de connexion à saisir sur afelciga.e-serv.ch

Grâce à cette plateforme en ligne, les utilisateurs peuvent soumettre des documents à tout moment, sans contrainte horaire et sans devoir se déplacer. Toutes les informations nécessaires sont regroupées sur une seule plateforme, facilitant le suivi et l'accès aux dossiers.

La Team Allocations familiales se tient à disposition pour toutes questions à af@ciga.ch ou par téléphone au **026 919 87 40**.

IMPRESSUM

Edition
FPE-CIGA, Bulle

Rédaction
Anaëlle Deschenaux

**Concept graphique
& Mise en page**
Dep-art Sàrl, Riaz

Impression
media f imprimerie SA, Bulle



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique

